



ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL "ÉNERGIES RENOUVELABLES" CIM
Région Pilote : Sardaigne - Agence Régionale LAORE SARDEGNA (IT)
massimo.rocchitta@gmail.com
MassimoFrancescoRocchitta@ersat.rupa.it

Cahier des charges pour la région pilote

I. MANDAT

La mission générale de la région pilote est de mettre en place les moyens nécessaires pour préparer les positions (résolutions, notes techniques, rapports...) des instances exécutives de la CIM (Assemblée générale, Bureau politique, Présidence) pour toutes les questions liées aux Énergies Renouvelables dans les régions périphériques maritimes de la Méditerranée.

II. ANIMATION - COORDINATION

L'animation de cette activité est confiée à la région Sardaigne - Agence Régionale LAORE SARDEGNA. La coordination technique est assurée par la Secrétaire Exécutive, Mme Josefina Moreno Bolarín, en liaison avec un collaborateur désigné par le Commissaire Extraordinaire de l'Agence Régionale LAORE SARDEGNA, M. Massimo Rocchitta.

L'Agence LAORE SARDEGNA, s'engage à mettre les moyens suivants au service de l'animation de cette activité :

- mise à disposition, selon les activités prévues par le Groupe de Travail, de représentants devant contribuer à l'animation des activités sectorielles du groupe de travail « ÉNERGIES RENOUVELABLES », de la CIM;
- organisation et prise en charge en 2010 d'une conférence sur les questions des ÉNERGIES RENOUVELABLES en Méditerranée, ouverte aux régions membres de la CIM;
- participation aux séminaires et aux réunions préparatoires à cette conférence et aux autres de la U.E., de la U.p.M et de CdR;
- participation, lorsque nécessaire, aux réunions des instances exécutives de la CIM - Assemblée générale et Bureaux politiques;
- soumission aux autorités communautaires des demandes Méditerranéennes pour la Politique énergétique et aussi les demandes financières nécessaires pour l'accomplissement des objectifs précités.

Le secrétariat du groupe ÉNERGIES RENOUVELABLES, sera assuré par la CIM.

III. MODALITES DE CONDUITE DES TRAVAUX

La région pilote s'appuiera sur un Comité de Pilotage comprenant, outre son ou ses représentants :

- le coordinateur mandaté par la CIM ;
- un représentant de chacune des régions assurant le secrétariat d'un des sous-groupes de travail constitués dans son cas, assisté le cas échéant d'experts ;
- collaboration avec le directeur du Groupe de Travail GT - Intercom energie de la CRPM M. J.D. Hache.

Les positions élaborées par le Secrétariat de la CIM prendront appui autant que possible sur les travaux menés dans le cadre de cette animation.

Celles-ci seront soumises pour approbation au Bureau politique et à l'Assemblée générale de la CIM.

Les démarches à engager sur cette base vis-à-vis des institutions européennes ou des gouvernements nationaux seront proposées au Bureau politique par le Secrétariat de la CIM.

IV. AXES DE MOBILISATION

Au niveau communautaire, les orientations stratégiques adoptées dans le domaine des énergies renouvelables visent à :

- diversifier les sources d'énergie et favoriser l'utilisation des sources renouvelables (SER) ;
- contribuer à la croissance durable (stratégies de Lisbonne et Göteborg) ;
- développer une industrie high-tech dans le domaine des sources énergétiques renouvelables.

Ces orientations se retrouvent, par exemple, dans :

- Les Livre Blanc et Livre Vert qui proposent de doubler la part des énergies renouvelables à l'horizon 2012 ;
- l'adoption du plan 20/20/20 présenté en 2007 ;
- l'« Energy Plan of Europe » de 2007 ;
- le lancement de l'European Strategic Energy Technology (SET) Plan.

L'ensemble des décisions et des actes adoptés visent à améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation des SER dans un contexte d'innovation MED

Par contre, les Régions et les territoires méditerranéennes ont un rôle de plus en plus important dans la promotion des énergies renouvelables, bien que les politiques régionales ne soient ni cohérentes ni coordonnées. L'objectif de l'activité du groupe de travail Énergies Renouvelables est la création des conditions d'une coordination et d'une gouvernance des politiques régionales méditerranéennes.

On s'occupera de la dimension transfrontalière et décentralisée du voisinage Sud et Est, pour réunir les deux espaces de voisinage de l'UE sur des secteurs stratégiques tels que l'énergie et l'environnement, et regrouper des acteurs appropriés au service de la bonne gouvernance dans ces zones de Voisinage Sud et Est. La CRPM-CIM a un grand intérêt à se positionner sur ces questions étant donné le projet de l'UpM sur le Plan Solaire MED, les conditions favorables et incontournables de la Med pour le développement des énergies renouvelables, la mise en œuvre de la gouvernance énergétique par des autorités locales et régionales face au changement climatique et le positionnement des autorités locales et régionales sur la protection environnementale pour 2014-2020 (ce qu'on appelle la démarche 20/20/20).

On étudiera donc les stratégies régionales dans le domaine des énergies renouvelables avec pour but :

- une connaissance partagée des contextes énergétiques de chaque région ;
- l'identification des domaines sur lesquels une plus grande convergence des politiques en matière d'énergie renouvelable est possible ;
- la recherche d'une plus grande harmonisation des politiques conduites dans les différentes régions partenaires en faveur des énergies renouvelables par la création d'une base d'information commune dans la Méditerranée.

On cherchera de donner aussi un contenu opérationnel au groupe de travail par la mise en place d'actions concrètes visant à :

- promouvoir les énergies renouvelables sur le territoire des régions,
- développer une plateforme pan-méditerranéenne des énergies renouvelables,
- accroître la compétitivité des territoires,
- concilier les objectifs d'utilisation des énergies renouvelables, de compétitivité et de sécurité des approvisionnements.

Toutes les activités seront conduites dans un objectif des mises en commun, surtout à un « partage », à créer des nouveaux outils « méditerranéens » (base de données, méthodologies, etc...) et de partenariats locaux. Enfin, on essayera de développer une riche synergie entre le deux areas du Voisinage, Med et Est, pour mieux développer la gouvernance des acteurs locales et régionales dans le plan d'actions pour une politique énergétique dans le voisinage (en développant la réduction de la consommation d'énergie, l'augmentation de l'utilisation des nouvelles énergies renouvelables et la mise en œuvre en 2020 dans un 20%).

A ces fins, le groupe « ÉNERGIES RENOUVELABLES » de la CIM prévoit :

1°) De mener une enquête préliminaire sur la question de la gouvernance auprès des régions intéressées (courant 2009, premiers mois du 2010).

2°) De se structurer en sous-groupes, chaque sous-groupe organisant un ou deux séminaires.

Les sous-groupes constitués pour la période 2009-2011 répondront aux problématiques suivantes :

1 - Echanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les régions et les territoires

1.a) Bénéficier : Comment une région peut-elle retirer un maximum de bénéfices du développement des Énergies Renouvelables sur son territoire ? Comment développer des innovations orientées vers le développement des Énergies Renouvelables et l'efficacité énergétique ?

1.b) Gérer : Comment concilier le développement des Énergies Renouvelables et l'efficacité énergétique avec d'autres impératifs (économiques, sociaux, environnementaux, tels que les engagements de Kyoto, Göteborg, Lisbonne, Copenhague)

2 - Défendre les Intérêts des régions.

La législation et les politiques communautaires sont-elles adaptées au développement du potentiel des régions CIM en matière des Énergies Renouvelables ?

Comment les régions CIM peuvent-elles / doivent-elles contribuer aux objectifs de l'UE en matière des Énergies Renouvelables ?

3°) D'organiser une conférence générale qui se tiendra en 2010.

La conférence aura pour thème « Le Développement et le Rôle des Énergies Renouvelables dans les régions CIM ».

Elle sera ouverte à l'ensemble des régions membres de la CIM, résumera les travaux des sous-groupes de travail et fera part de leurs conclusions.

Elle sera l'occasion d'un échange entre la CIM et les autorités nationales et les Institutions communautaires sur les questions relatives aux Énergies Renouvelables.

V. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Les langues de travail du groupe sont le français et l'anglais, ainsi que la langue usuelle du lieu de réunion.

Chaque membre du groupe prendra en charge ses frais de déplacement et de séjour.

La CIM assurera le secrétariat du groupe de travail et aidera à la préparation des réunions. Elle prendra en charge les frais de traduction pour les documents soumis au Bureau politique et à l'Assemblée générale, ainsi que pour documents préparatoires et les procès verbaux du Comité de Pilotage.

La CIM assurera la diffusion sur Internet des documents produits par les participants du Groupe de travail à l'occasion des séminaires ou conférences.

Les coûts d'interprétation (FR/EN) lors des réunions techniques du groupe de travail seront pris en charge par la région d'accueil.

CPMR Working Group Renewable Energy

List of interested Regions

CIM

Secrétaire Exécutive de la CIM
Mme Josefina Moreno Bolarín
Tel. +33 2 99 35 40 68 – fax. +33 2 99 35 09 19
Portable : +34 696990320
Email : jmoreno.intermed@hotmail.com
www.medregions.com

Secrétaire
Mme Sylvia Langlais
Tel. +33 2 99 35 40 68 – fax. +33 2 99 35 09 19
Email : sylvia.langlais@crpm.org
www.medregions.com

Region Pilote :

SARDAIGNE - AGENCE RÉGIONALE LAORE SARDEGNA

M. Massimo Rocchitta
massimo.rocchitta@gmail.com
tel. +39 0792558261
fax. +39 0792558266
cell. +39 3482363120

M.me Anna Lallai
annalallai@gmail.com
tel. +39 070789607
fax +39 070788178

Comité de Pilotage

Régions